



Loguivy Canot club Loguivy Canot club

Licence temporaire 2019

Document à présenter renseigné aux inscriptions

Nom :

Prénom:

Adresse complète:

Téléphone domicile:

Téléphone portable:

Courriel personnel:

Date et lieu de naissance:

Je soussigné,

déclare ne pas présenter à ma connaissance d'inaptitude à la pratique de la voile en compétition et reconnais avoir été informé de la nécessaire présentation d'un certificat médical autorisant la pratique de la voile en compétition dans un délai de rigueur de 4 jours au-delà de la date d'inscriptions. Je décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas de non présentation du document.

J'ai également été informé de la possibilité de prendre une licence annuelle en étendant mon programme de régates.

Licence temporaire 1J : 15€ (2J 30 € - 3J 42 € - 4J 60€)

Licence jeune annuelle : 40 € dont adhésion au LCC (13€)

Licence adulte annuelle : 70 € dont adhésion au LCC (13€)

Licence annuelle rentable sur le programme suivant à titre d'exemple :

- [Régate Apoc (2 jours) – Lilas Blancs (2 jours) soit 60 euros] + régates SNSM (1J) = 75 euros de licences temporaires.

Championnat de bassin 2019 : Régate APOC, Régate SNSM, Trophée Norisko, Régate des Lilas Blancs, Régate des pieds gelés

Jours pour lesquels je souhaite une licence temporaire (à entourer) :

Samedi 24 août - Dimanche 25 août

A Lézardrieux, le 24 août 2019

Signature (responsables légaux pour les mineurs):

Café du port – Loguivy de la Mer – Tél. : 06 24 30 91 98

E mail : loguivycanotclub@gmail.com

<http://loguivycanotclub.com>